

COMITÉ DE SOUTIEN

à LARÈSE Jean-Paul, Secrétaire Général de l'UD CGT 74
à SINKIEWICZ Luc, Secrétaire de l'UD CGT 74

Je, soussigné(e), dénonce et condamne les poursuites judiciaires engagées **pour diffamation** à l'encontre de Jean-Paul LARÈSE et Luc SINKIEWICZ, Responsables de l'Union Départementale CGT de Haute-Savoie, qui n'ont comme seul tort que celui d'avoir assumé leur responsabilité syndicale en dénonçant des méthodes patronales d'un autre âge.

J'apporte mon entier soutien à ces deux syndicalistes, ni voyous, ni criminels, mais MILITANTS.

Je demande :

- l'arrêt des poursuites judiciaires engagées
- une loi d'amnistie pour tous les syndicalistes réprimés dans leur activité
- des droits nouveaux pour les Salariés et leurs représentants.

Au 21^{ème} siècle, en France, ce n'est pas trop demander !

A, le/...../2013

NOM - Prénom :

Signature